



Commission plénière
le 14 mars 2022
Préfecture de l'Isère

Ordre du jour

- Ouverture par les co-présidents du SPPPY, MM PREVOST et COLAS ROY, Préfet de l'Isère et Député (10 mn)
- Les travaux des commissions : Bilan et perspectives (1h00) et échanges (40 mn)
 - Risques majeurs (Jean-Yves PORTA, Grenoble Alpes Métropole et Corinne THIEVENT, chargée de mission SPPPY DREAL-UD Isère)
 - Air, énergie, climat (Cécile CENATIEMPO, Grenoble Alpes Métropole et Marion DELOLME Chargée de Mission Qualité de l'Air DREAL UD Isère)
 - Aménagement et économie durables (Corinne THIEVENT)
 - Environnement-Santé (Nathalie RUBIN, ville de Grenoble et Corinne THIEVENT DREAL-UD Isère)
 - Qualité des Milieux Biodiversité > les études de zone (Mathias Pieyre, Chef UD Isère)
- Synthèse par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Ninon LEGE directrice adjointe DREAL Aura (5 mn)
- Conclusion des co-présidents (Messieurs COLAS-ROY et PREVOST) (5 mn)

Commission Risques majeurs

Campagne d'information et de prévention 2018

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Êtes-vous prêts?

Nous oui...

www.lesbonsreflexes.com

Près de chez vous, 10 sites industriels sont concernés :

• Sitez RI (NS - Le Port-de-Claix	• Sobegal
• Vencorex	• Sipaas Europe
• Institut Laue Langevin	• ST Microelectronics
• Arkema - Jarrie	• Titanobel
• Framdome - Jarrie	• Umicore Speciality Powders France

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Président de la commission : M. Jean-Yves PORTA conseiller métropolitain, délégué aux risques

Bilan des travaux 2021 et perspectives 2022 – Echanges

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Les bons réflexes!

www.lesbonsreflexes.com

Début de l'alerte... 3 fois 1 min 41 s

Mettez-vous à l'abri

Ne téléphonez pas

Ecoutez France Bleu France Info France Inter

N'allez pas les chercher

Fin de l'alerte... 30 s

Commission Risques majeurs

Présentation des travaux réalisés

2021 a permis de réaliser plusieurs actions ciblées sur notre territoire, sur la culture du risque et sur l'information préventive :

- > La première lettre d'information Actions de l'Inspection des Installations Classées
- > Les webinaires sur la gestion de crise
- > La démarche POMSE(Plan d'Organisation de Mise en Sécurité d'un Etablissement) en partenariat avec l'IRMa
- > Les actions de sensibilisation pour les scolaires et théâtre forum Accord Mineur pour Risque Majeur
- > Une présence relative sur les réseaux sociaux

Lettre d'information Actions de l'Inspection des ICPE



Lettre d'information Actions de l'Inspection des ICPE

Objectifs de la lettre : Favoriser l'information et la communication sur les métiers de l'inspection. Pallier à la carence d'information du public mise en exergue suite à des accidents récents tels que Lubrizol... Lutter contre la connotation négative. Communication sur l'action, l'utilité et l'efficacité de l'Inspection.

Cibles : Grand public par l'intermédiaire des communes et associations.

Support : Version informatique transmise par mail via le SPPPY.

Fréquence : 2 fois par an

Une trame commune : l'inspection en action, l'inspection en personne

Premier numéro Décembre 2021 :

<https://fr.calameo.com/read/0062631874ddca0b8777b>

Webinaires sur la gestion de crise

5 sessions de mise en situation proposées en 2021 (3 en juillet et 2 en novembre, 10 à 15 participants par session)

Une action immersive et réaliste, plébiscitée par les participants

Un format distanciel inédit pour ce type d'exercice

Un scénario d'accident fictif mais réaliste

Un webinaire plénier d'échanges et de partage d'expériences le 6 juillet sur la communication et la gestion d'une crise industrielle majeure (environ 100 participants)

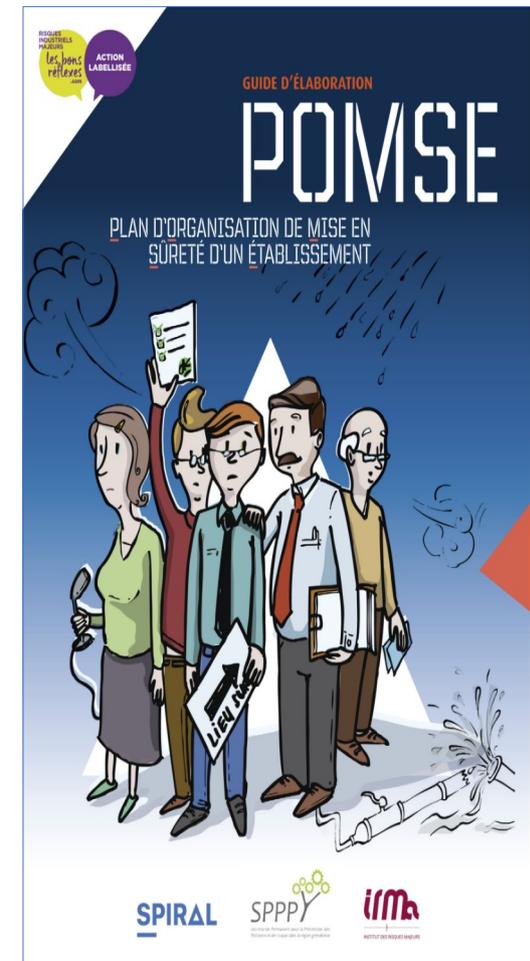
Vidéo REX sur cette action : projection en séance

LA DÉMARCHE POMSE SPPPY-SPIRAL-IRMA

Mise à l'abri dans les activités économiques et les ERP face aux risques et menaces

Une démarche en 3 temps forts :

- Diffusion par voie postale du livret « POMSE » aux communes de la campagne « Les Bons Réflexes » (septembre 2021) et mise à disposition sur le site IRma
- Organisation d'une matinale « mise à l'abri »
- Réalisation de 3 sessions de formation « mettre en place des POMSE »



LA DÉMARCHE POMSE SPPPY-SPIRAL-IRMA

Mise à l'abri dans les activités économiques et les ERP face aux risques et menaces

La Matinale le 14.10.2021 :

À Grenoble (musée) et en visioconférence

135 participants en visio & 41 participants en présentiel

Replay (vidéo), diaporamas et ressources complémentaires
mise à disposition sur le site IRMa et diffusés aux
participants :

<http://www.irma-grenoble.com/02institut/formations-irma.php?id=132>



LA DÉMARCHE POMSE SPPPY-SPIRAL-IRMA

Mise à l'abri dans les activités économiques et les ERP face aux risques et menaces

Réalisation de 3 sessions de formation « Mettre en place des POMSE » :

1 session en présentiel à Vencorex (annulée en décembre 2021 – reportée le 29 mars 2022)

1 session en présentiel à Salaise-sur-Sanne (2 demi-journées / 2 groupes)

Session accueillie en mairie le 28/01/2022, 18 participants au total

1 session en visioconférence à Saint-Fons (2 demi-journées / 2 groupes)

Le 04/02/2022, 29 participants au total

Action « Accord Mineur pour Risques Majeurs »

Action artistique participative ludique pérennisée

Partenariat – Label les bons réflexes

- Audrey Borelly _ Compagnie Imp'Acte
- Ville de Grenoble
- SPPPY
- IRMa

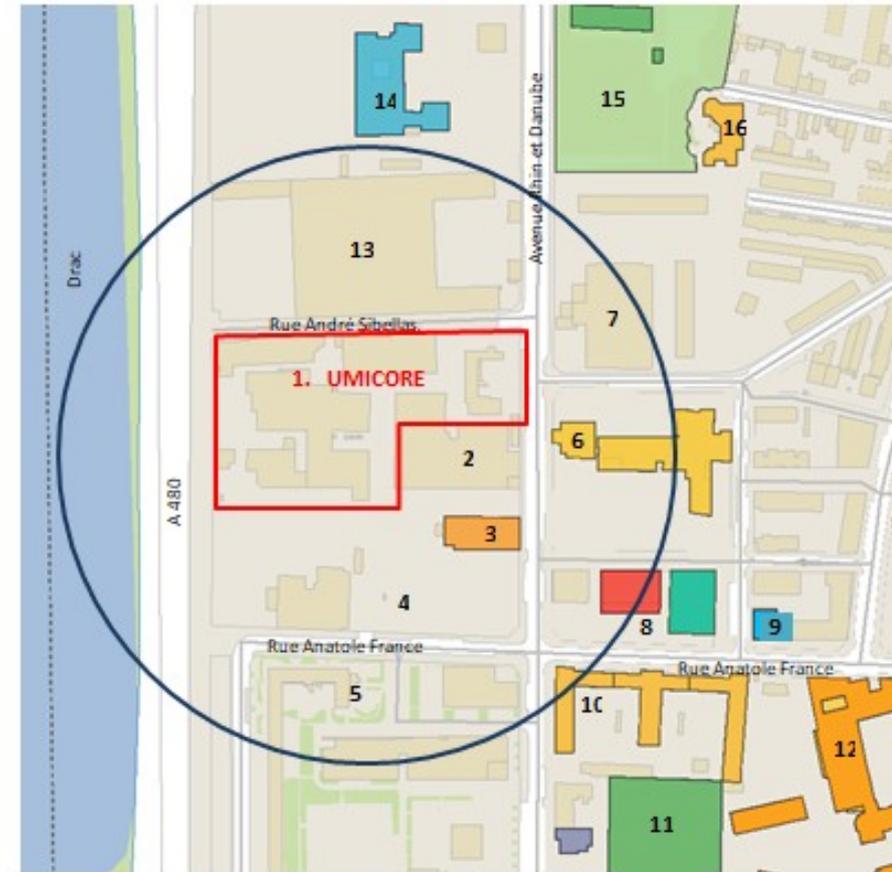
Réalisation :

> Pour les représentations théâtrales : le jeudi 25 novembre à 16h30 (ERP, 25 salariés du quartier Mistral) et 18h30 (Tout public, 7 personnes)

> Pour les ateliers débats créatifs : le mardi 30 novembre à 16h30 (ERP) et 18h30 (Tout public)

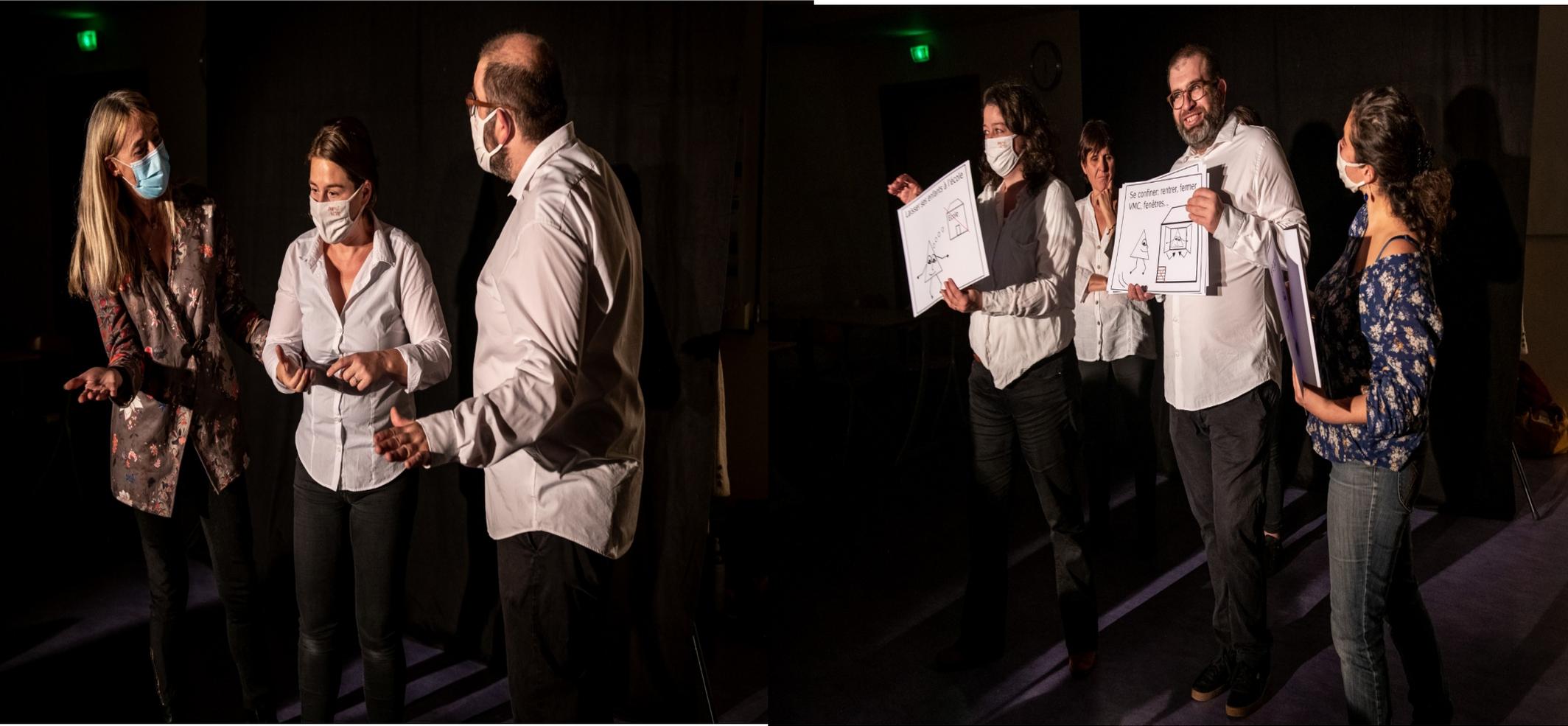
> Lieu : Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

⇒ PPI Umicore à Grenoble



- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. UMICORE | 9. MDH Anatole France |
| 2. HYPERION | 10. Groupe scolaire Anatole France |
| 3. Institut Saint Martin de formation de soins infirmiers | 11. Stade Vaucanson |
| 4. Artis , pépinière d'entreprises La Pousada | 12. GRETA |
| 5. Barre Anatole France et Mosquée local associatif (70 pers) | 13. Point P |
| 6. Collège Aimé Césaire | 14. Caserne CRS |
| 7. Garage BF autos | 15. Terrain de sport la Savane |
| 8. Gymnase Le Plateau et gymnase Ampère | 16. Ecole maternelle La Savane |

Action « Accord Mineur pour Risques Majeurs »



Clichés: Jean-Sébastien Faure (Mairie de Grenoble)
25/11/2021

Action « Accord Mineur pour Risques Majeurs »



Atelier débat créatif: deux ateliers le 30 novembre

Moment d'échanges autour de la production de messages d'information préventifs et l'imagination d'une liste de tâches à mettre en œuvre pour se préparer à un évènement majeur.

Clichés: Jean-Sébastien Faure
(Mairie de Grenoble) 30/11/2021



Propositions d'actions 2022

- > Réaliser la lettre 2 des actions de l'Inspection ICPE
- > Préparer la campagne régionale et réglementaire d'information Les bons réflexes 2023 (un GT comm, un COPIL et une réunion avec les industriels concernés)
Avantage : dynamique maintenue depuis la campagne de 2018
- > Organiser une action locale et coordonnée dans le cadre la journée nationale sur les Risques le 13 octobre 2022
- > Organiser la journée annuelle Les bons réflexes
- > Participer aux 3 formations de sensibilisation aux risques pour le personnel métropolitain
- > Co-organiser avec l'IRMa d'une matinale
- > Réfléchir à une nouvelle formule pour les Commissions de Suivi de Site

Commission Climat Air Energie

**Cécile CENATIEMPO, conseillère déléguée à la
qualité de l'air de Grenoble Alpes métropole
(représentant Pierre Verri, président de la
commission)**

et

**Marion DELOLME chargée de mission Qualité de
l'air UD Isère de la DREAL**

Pourquoi un PPA pour l'agglomération grenobloise ?

Directive européenne n°2008/50/CE du 21 mai 2008

→ dans les zones et agglomérations où les valeurs limites de concentration de polluants atmosphériques sont dépassés

En droit français

→ Obligation de définir un plan de protection de l'atmosphère PPA pour les agglomérations de plus de 250 000 habitants, ainsi que dans les zones dépassant les seuils réglementaires en matière de pollution de l'air

→ Définition de valeurs limites réglementaires pour la qualité de l'air

Des objectifs nationaux à atteindre

Plan national de réduction des émissions des polluants atmosphériques PREPA

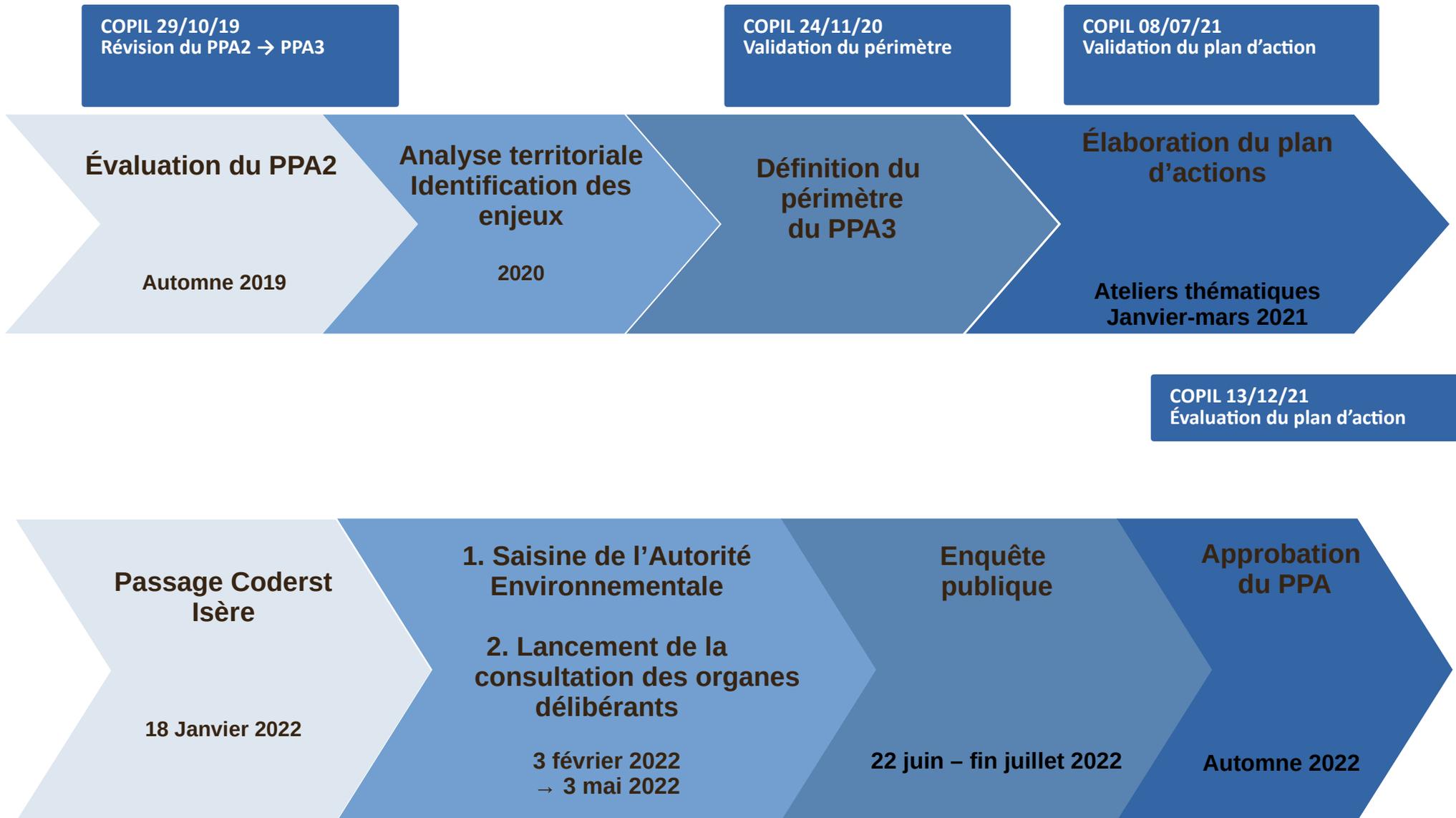
Loi Climat et Résilience

Plan de chauffage au bois



Commission climat, air, énergie

Le PPA de la région grenobloise

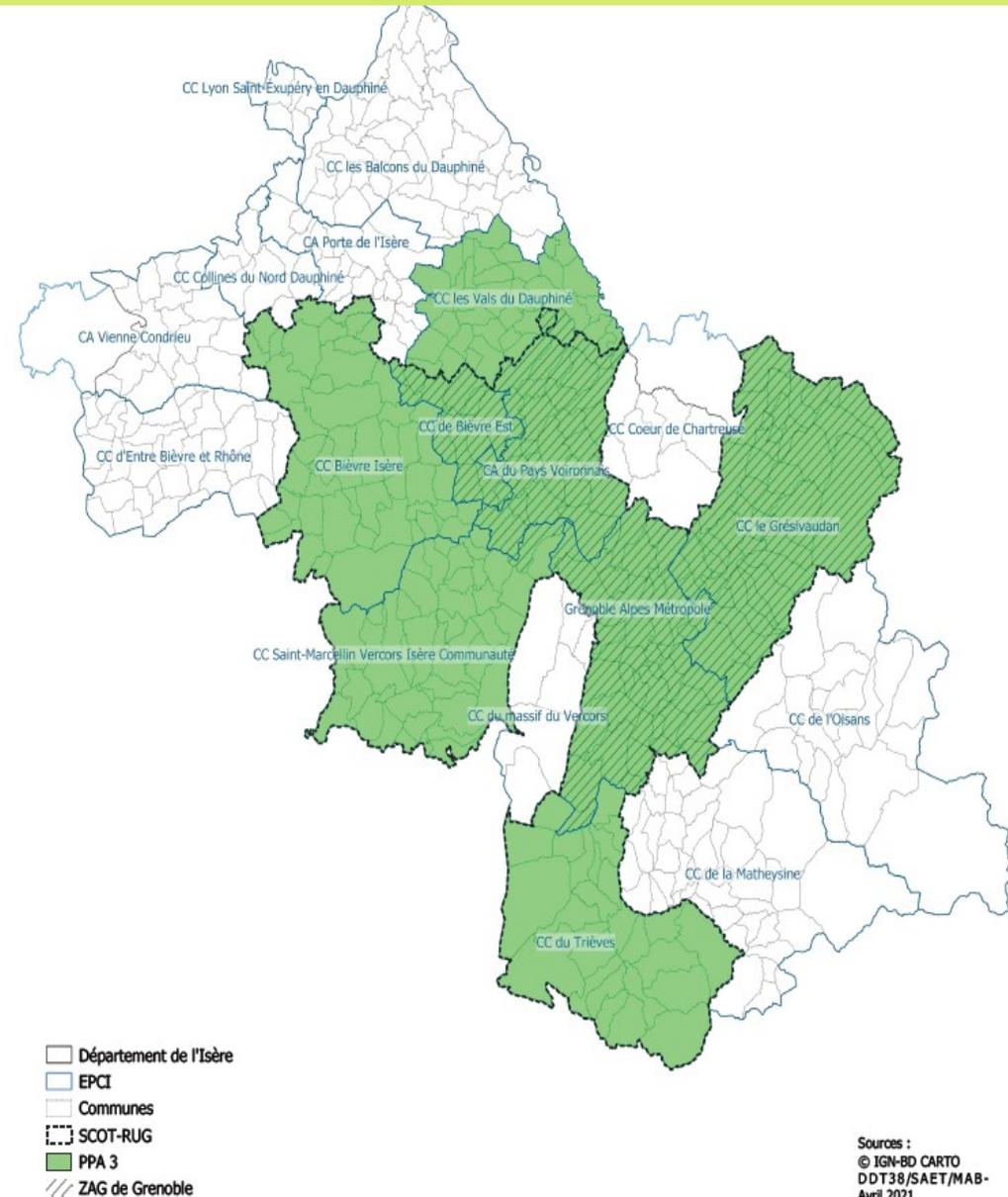


Commission climat, air, énergie

Le PPA de la région grenobloise : *le périmètre*

Périmètre PPA (en vert)
8 EPCI, 297 communes, dont 48
qui n'étaient pas dans le PPA2

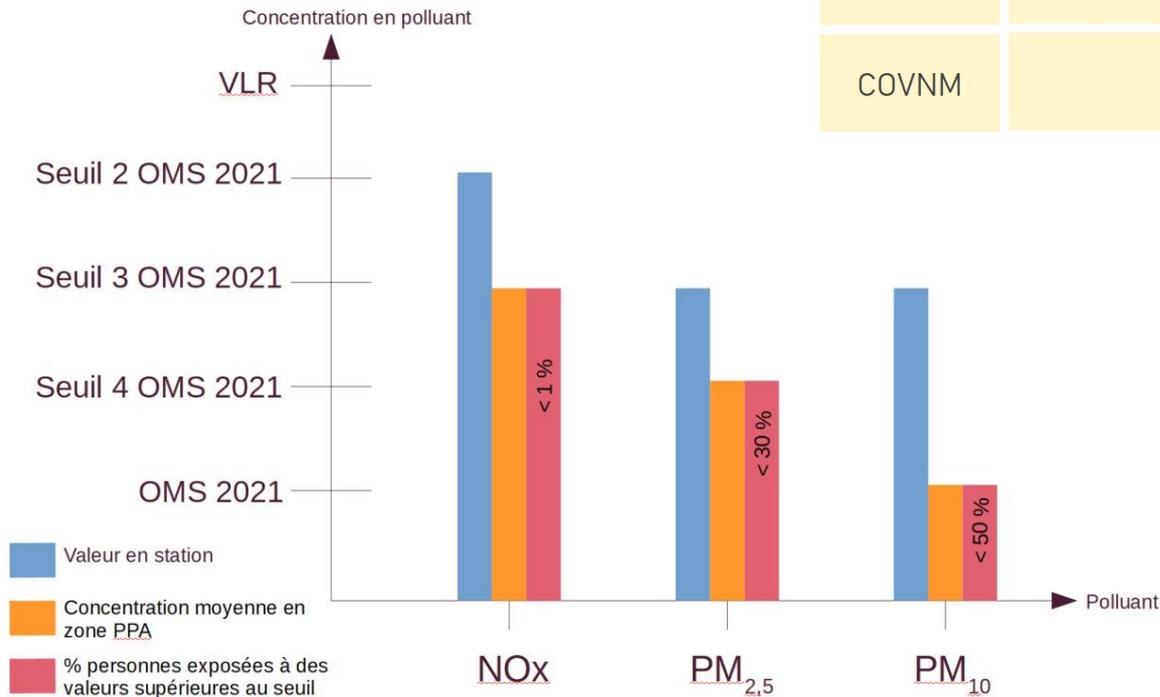
- Grenoble Alpes Métropole
- CA Pays Voironnais
- CC Bièvre Est
- CA Bièvre Isère Communauté
- CC le Grésivaudan
- CC Saint-Marcellin Vercors isère Communauté
- CC du Trièves
- CC des Vals du Dauphiné



Commission climat, air, énergie

Le PPA de la région grenobloise : les objectifs

Objectifs en terme de concentration et d'exposition



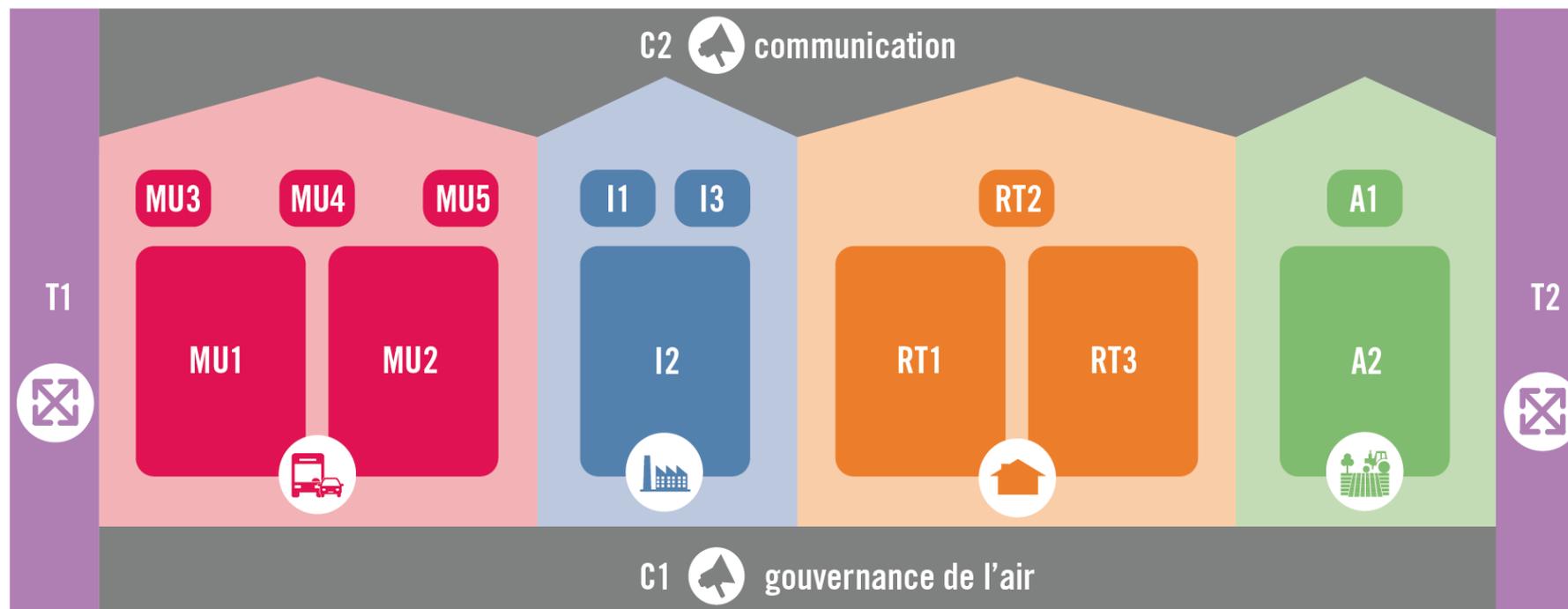
Polluant	Objectif PPA 3	Objectif PPA 3 en chiffres
NO2	PREPA 2027 < Objectif < PREPA 2030	-66 %émissions /2005
PM 10	article 186 loi C&R	- 50 % émissions 2020-2030
PM 2,5	PREPA 2030 article 186 loi C&R	-57 %émissions /2005 - 50 % émissions 2020-2030
NH3	PREPA 2027	-11 %émissions /an
COVNM	PREPA 2030	-52 %émissions /2005

Objectifs en terme d'émissions

Un plan d'action structuré autour de 6 axes, 17 défis, 32 actions

 INDUSTRIE		 RESIDENTIEL TERTIAIRE		 AGRICULTURE		 MOBILITE URBANISME		 COMMUNICATION		 TRANSVERSAL							
I1	Réduire les émissions des gros émetteurs industriels	RT1	Réduire l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air	AG1	Favoriser la prise en compte de la qualité de l'air dans les pratiques agricoles	M1	Poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière	C1	Piloter, organiser, évaluer	T1	Faire respecter les réglementations et renforcer les contrôles						
	I2		Réduire les émissions de particules et de NOx des installations de combustion		RT2		Soutenir la rénovation énergétique des logements, locaux d'activités et bâtiments publics		AG2		Réduire les émissions du secteur agricole : accompagner les exploitants agricoles dans l'évolution de leurs pratiques	M2	Réduire la pollution liée au trafic dans les zones densément peuplées	C2	Renforcer la communication auprès du grand public et la formation des acteurs relais	T2	Agir en transversalité sur des problématiques ponctuelles
	I3		Réduire les émissions diffuses de particules des chantiers, carrières, plateformes concassage / recyclage, cimenteries, producteurs de chaux		RT3		Limiter les utilisations de solvants et autres produits d'entretien émetteurs de COV					M3	Aménager les voies rapides pour réduire les émissions			M4	Accélérer le verdissement des véhicules

Les défis phares du plan d'action



I2
chaufferies
biomasse
collectives

MU1
report modal

MU2
ZFE

T1 contrôles
réglementaires

T2 Gestion des pics
de pollution

A2
labels
environnementaux
et bonnes pratiques
agricoles

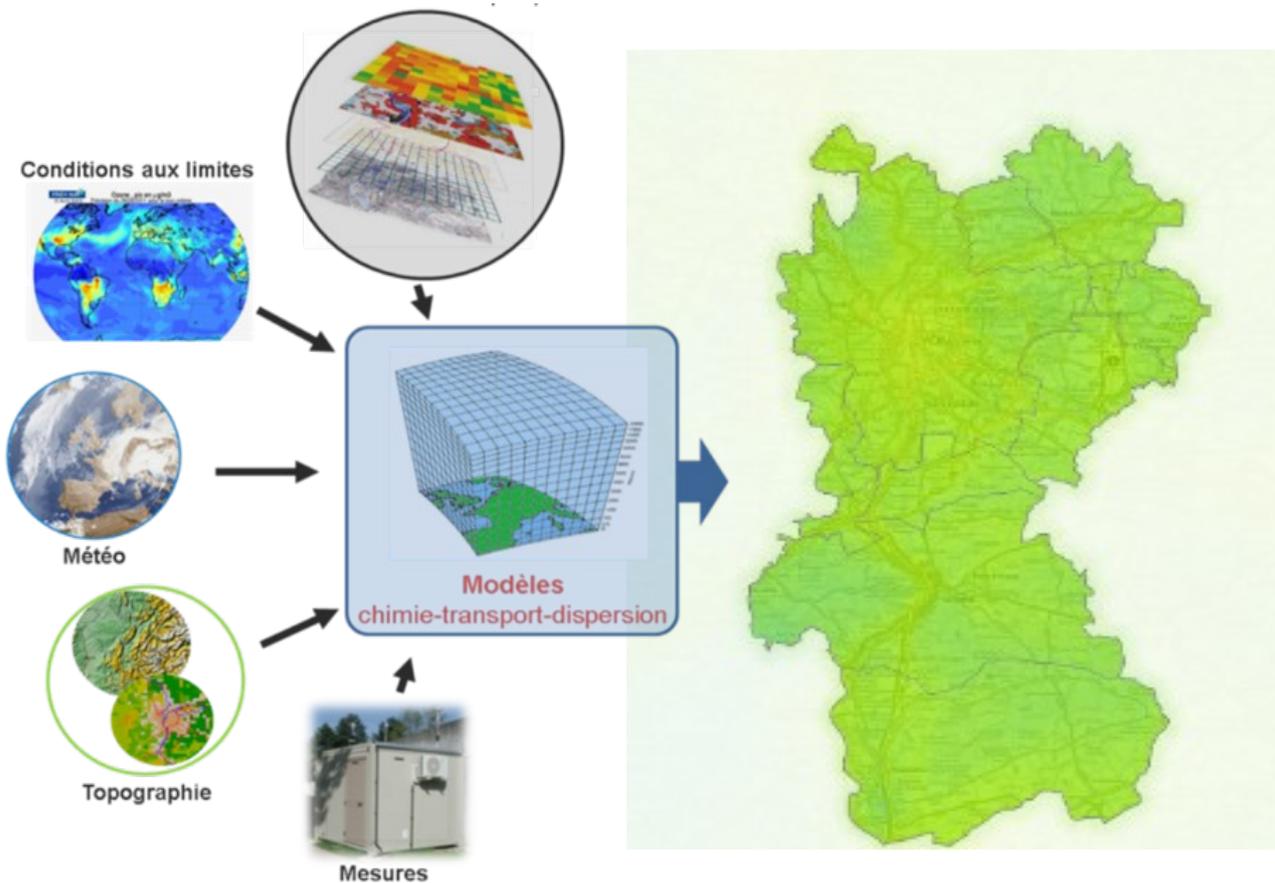
RT1
chauffage au
bois individuel

RT3
utilisation
des solvants

Commission climat, air, énergie

Le PPA de la région grenobloise : *évaluation du plan d'actions*

Méthodologie d'évaluation : modélisation ATMO



Scénario 2027 dynamique territoriale sur la base du descriptif d'évolution du territoire pour 5 ans (sans PPA)

Scénario 2027 actions PPA : avec la mise en œuvre d'actions proposées dans le nouveau PPA

Comparaison des scénarios permet de vérifier les objectifs fixés lors des précédents COPIL.

Commission climat, air, énergie

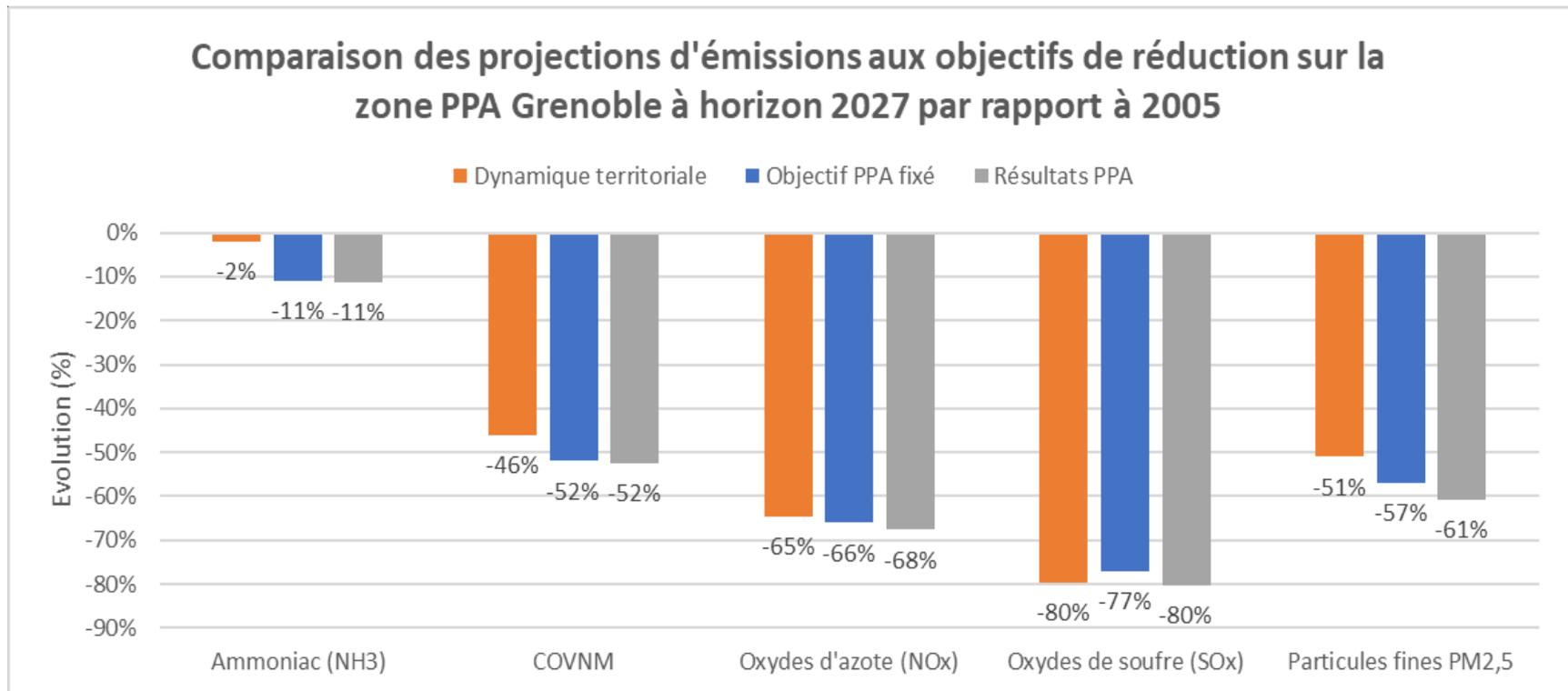
Le PPA de la région grenobloise

Vérification des objectifs en terme d'émission

Objectifs de baisse des émissions issus du PREPA (ci-contre)



Atteinte des objectifs liés au plan national chauffage au bois pour les PM10 et les PM2,5 (50% des réductions entre 2020 et 2030)



Vérification des objectifs en terme de concentration

Polluant	2017	2027 Dynamique territoriale	2027 Actions PPA	Objectifs PPA3
NO _x PM _{2,5} PM ₁₀	Mesures station Rocade Sud Atmo (µg/m ³)			< 30 (Seuil 2) < 15 (Seuil 3) < 30 (Seuil 3)
	44	33	27	
	-	16	13	
NO _x PM _{2,5} PM ₁₀	29	25	23	< 20 (Seuil 3) < 10 (Seuil 4) < 15 (OMS 21)
	Concentration moyenne sur le territoire PPA (µg/m ³)			
	18,6	11,5	10,3	
NO _x PM _{2,5} PM ₁₀	12,5	9,6	8,8	< 1 % (Seuil 3) < 30 % (Seuil 4) < 50 % (OMS 21)
	18,5	15,4	14,1	
	Part de la population exposée (%)			
NO _x PM _{2,5} PM ₁₀	43,5	(Seuil 3) 1,8	0,1	
	98,5	(Seuil 4) 45,1	25,6	
	98	(OMS 21) 66	39	

Commission climat, air, énergie

Le PPA de la région grenobloise

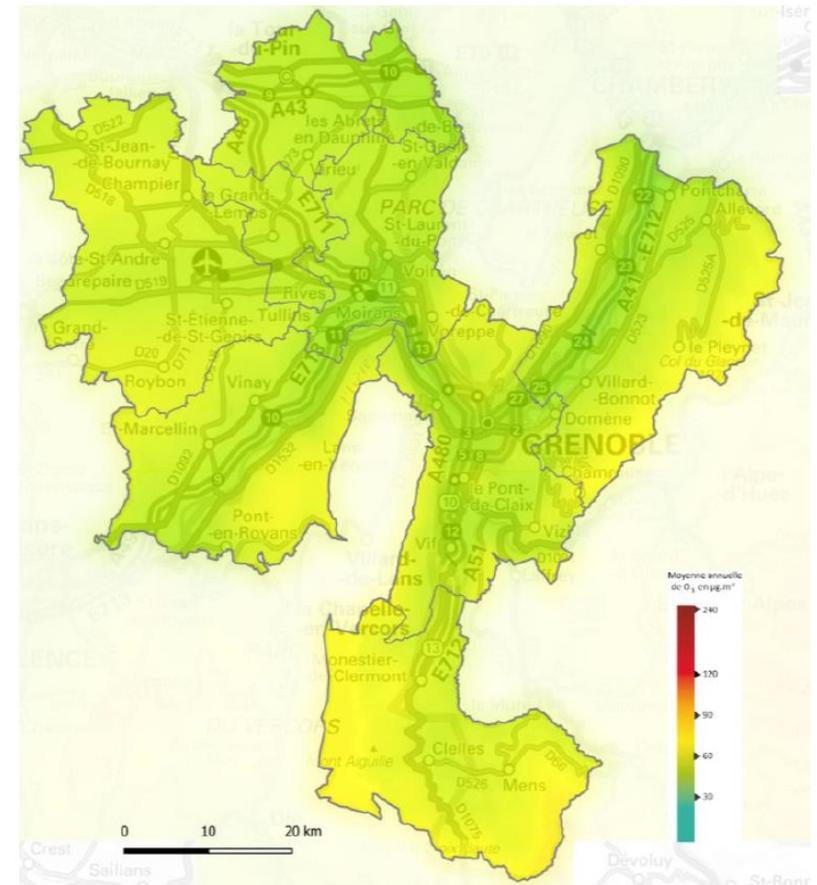
Vérification des objectifs en terme de concentration Cas de l'Ozone (O₃)

Une problématique complexe car

→ il s'agit d'un polluant secondaire dont les concentrations ne varient pas de manière linéaire au regard des composés précurseurs responsable de sa formation ;

→ il s'agit d'un polluant propre à tous les territoires et non lié à une source d'émission spécifique.

La problématique de l'Ozone ne peut être gérée à l'échelle d'un PPA, déclinaison des actions du Plan Ozone de niveau régional.



Commission climat, air, énergie

Le PPA de la région grenobloise

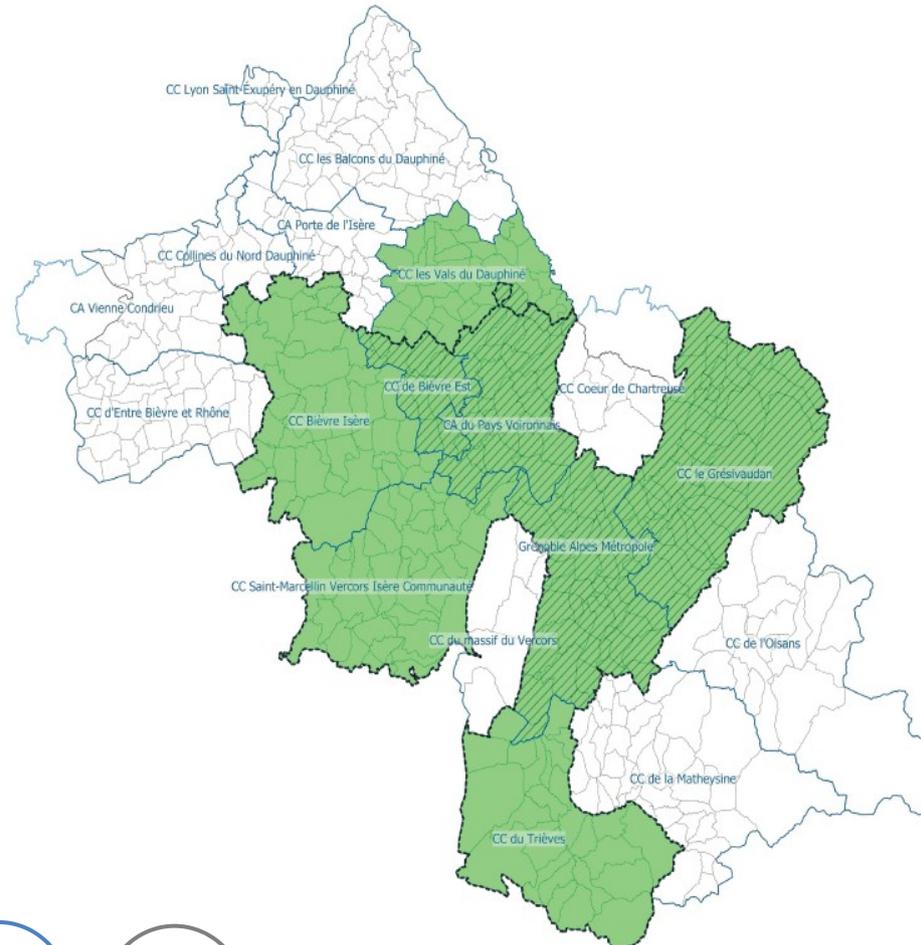
Conclusion

Un PPA3 co-construit avec les acteurs du territoire avec une large consultation et implication

Un PPA ambitieux (32 actions réparties sur 6 secteurs clés) sur un territoire conséquent

Un PPA qui va nécessiter une forte mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre.

Un PPA qui doit être suivi régulièrement et partagé largement avec et par les acteurs du territoire et le grand public



Commission climat, air, énergie

PPA de la région grenobloise – *Calendrier 2022*

- Consultation des organismes et collectivités : jusqu'au 3 mai
- saisine AE et mémoire en réponse : jusqu'à fin mai
- Enquête publique : 22 juin au 31 juillet 2022
- COPIL de restitution de la procédure : mi septembre 2022
- Finalisation du document PPA
- AP d'approbation du PPA : automne 2022
- Constitution des commissions thématiques
- Action de communication autour du PPA à intégrer aux actions Grenoble Capitale verte européenne
- Poursuite des actions engagées et maintenues/renforcées dans le PPA3

Travaux des commissions

Aménagement du territoire et économie durables



Commission Aménagement et économie durables

- Le SPPPY : un acteur de l'aménagement qui s'est emparé du sujet des TMD dès 2012 en réunissant les acteurs de la filière (industriels, chargeurs, élus, transporteurs...)
- Ancien Président de la commission :
Pierre-Emmanuel PIARULLI
Directeur Umicore Speciality Powders
> recherche d'un successeur.
- Nombreuses interactions avec le sujet mobilités du PPA et la commission environnement santé (étude de zone)



**Livret d'itinéraires recommandés
pour le transport routier de marchandises
dangereuses dans la région grenobloise**

*Recommended itineraries booklet for the transport
of dangerous goods by road in the Grenoble area*

*Empfohlene Reiseroute für die Beförderung gefährlicher
Güter auf der Straße in der Grenoble-Region*

*Libretto degli itinerari raccomandati per il trasporto di merci
pericolose sulle strade della regione di Grenoble*

Commission Aménagement et économie durables : les actions réalisées



**Livret d'itinéraires recommandés
pour le transport routier de marchandises
dangereuses dans la région grenobloise**

*Recommended itineraries booklet for the transport
of dangerous goods by road in the Grenoble area*

*Empfohlene Reiseroute für die Beförderung gefährlicher
Güter auf der Straße in der Grenoble-Region*

*Libretto degli itinerari raccomandati per il trasporto di merci
pericolose sulle strade della regione di Grenoble*

Action phare en 2020

L'objectif était de **réduire les risques** liés à la circulation des TMD sur les routes du Y grenoblois.

On y retrouve l'itinéraire obligatoire pour le transit, ainsi que les itinéraires de desserte des principaux établissements industriels du Y grenoblois, de la station de lavage Clean 38 et du centre régional des douanes.

Il a été rédigé en français, anglais, allemand et italien.

Commission Aménagement du territoire

Enjeux et perspectives 2022

- Participation aux réflexions et travaux de Grenoble Alpes Métropole sur l'aménagement foncier du sud grenoblois
- Participation au plan d'actions du PPA3 relatifs à la mobilité et au résidentiel : ZFE, Urbanisme...
- Autres suggestions ?

Commission Environnement Santé



ENVIRONNEMENT-SANTÉ Lettre d'information AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

"L'environnement est la clé d'une meilleure santé"
Organisation Mondiale de la Santé, 1999



EDITO

Estelle RONDREUX
Directrice régionale adjointe
de l'environnement de l'aménagement
et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

La lutte pour la sauvegarde de la biodiversité s'est longtemps focalisée sur des alertes internationales relatives à l'état de conservation de certaines espèces animales emblématiques sur des territoires éloignés de nos lieux de vie, alertes souvent renouvelées encore aujourd'hui. La prise de conscience d'un déclin de la biodiversité locale, moins visible mais tout aussi inquiétant, a parallèlement et peu à peu gagné les esprits.

C'est ainsi que nombre d'initiatives locales tendent aujourd'hui à mieux intégrer cet enjeu dans les politiques de développement en cherchant notamment à faire connaître cette biodiversité parfois exceptionnelle qui s'exprime à notre proximité directe. Les atlas de la biodiversité communale en sont un parfait exemple.

C'est à partir de cette connaissance que les législations relatives à la protection des espaces et des espèces ou les orientations de la Loi pour la reconquête de la biodiversité pour une meilleure déclinaison de la séquence « Eviter, Réduire et Compenser » les impacts des projets peuvent trouver leur pleine expression pour un développement plus respectueux de la nature.

En intégrant pleinement cet enjeu dans les politiques de planification, les acteurs locaux détiennent eux aussi un important levier pour participer activement à la réussite de l'immense tâche qui se présente à nous tous dans l'objectif de stopper l'érosion de la Biodiversité.

La sauvegarde de la biodiversité commence à nos portes !



ACTUALITÉS :

- **One Planet Summit** : A l'initiative de la France, le premier One Planet Summit consacré à la biodiversité a rassemblé le 11 janvier une trentaine de décideurs afin d'énoncer des engagements face à la perte de biodiversité.
- **Consultations pour l'élaboration de la stratégie nationale Biodiversité 2030**
Le Gouvernement lance l'élaboration de Biodiversité 2030, la 3^{ème} stratégie nationale pour la biodiversité, qui fixera le cap pour concourir à la préservation des écosystèmes et des espèces, à notre santé et à notre qualité de vie pour les 10 prochaines années. Cette stratégie sera élaborée tout au long de l'année 2021, grâce aux propositions d'action des parties prenantes et des citoyens. Chaque acteur peut faire des propositions qui seront synthétisées dans une contribution régionale en envoyant un message à l'adresse suivante : pn.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr
- **Le Congrès mondial de la nature de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) se tiendra à Marseille du 3 au 11 septembre 2021**
L'UICN et le gouvernement français ont convenu d'organiser le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 en septembre 2021 à Marseille. L'événement initialement prévu pour juin 2020 a été reporté en raison de la pandémie COVID 2019.



CONFÉRENCE

*Biodiversité, pourquoi
c'est bon pour ma santé ?*

**LE 18 OCTOBRE 2021 - 14H À 17H
MUSÉUM DE GRENOBLE**

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région Grenobloise vous invite à assister à une conférence gratuite autour des enjeux transversaux liés à la perte de biodiversité et à ses impacts sur la santé. Venez nombreux, nous sommes tous concernés !

Intervenants

Arnaud PIEL Directeur adjoint de l'Office Français de la Biodiversité OFB
Hélène SOUBELET Directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité
Gilles NAMUR Adjoint au maire de Grenoble chargé de la biodiversité.

Inscriptions

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-conference-debat-170293597735>



• NUMÉRO 7 • MAI 2021

Cette lettre a pour objectif d'aborder périodiquement les thématiques liées à l'environnement et à la santé, à la fois dans la région Auvergne-Rhône-Alpes mais également plus localement, en Isère et dans l'agglomération grenobloise, afin de mettre en avant des initiatives locales dans ce domaine et de partager les retours d'expérience.



Commission Environnement Santé

- Thématique jugée prioritaire dès la création du SPPPY en 2011.
- La commission a été créée officiellement en novembre 2017 et se réunit entre 3 et 4 fois par an.
- **Objectifs** : animer le réseau et mener à bien des actions concrètes sur des thématiques variées (alimentation, mobilités, agriculture, déchets, air, eau, etc.)
- Très bonne mobilisation des acteurs locaux
- Nouvelle présidence : M. Gilles NAMUR, ville de Grenoble, représenté par Nathalie RUBIN, cheffe du service Santé environnementale à la ville de Grenoble

La Commission Environnement-Santé : les principales actions locales

- Création d'une lettre semestrielle Environnement Santé dans l'agglomération grenobloise
- Mise en place d'une action de territorialisation du PRSE3 : impliquer les populations dans les décisions liées à la santé environnement
- Organisation de conférences débat sur des sujets environnement santé

La Commission Environnement-Santé : la lettre d'information

Création en 2018 d'une **lettre périodique d'information** en environnement santé : points sur l'actualité, interviews et témoignages sur les actions locales et régionales.

→ Format : 4 pages.

→ Tirage : 1000 exemplaires.

→ Rédigé et relu par un Comité éditorial.

→ 7 numéros publiés à ce jour

- Numéro 1 mars 2018 : qualité de l'air intérieur, zéro phyto et le bio dans les cantines
- Numéro 2 septembre 2018 : feuille de route qualité de l'air, moustique tigre, ambroisie
- Numéro 3 mars 2019 : Alimentation et Santé
- Numéro 4 octobre 2019 : le changement climatique
- Numéro 5 juin 2020 : un urbanisme favorable à la santé
- Numéro 6 octobre 2020 : l'eau

La Commission Environnement-Santé : la lettre d'information n° 7 sur la biodiversité

- Edito de Mme Rondreux, directrice régionale adjointe DREAL AuRA
- « Une biodiversité sous pression en AuRA » par DREAL AuRA (service EHN)
- « Grenoble libère la biodiversité » par la ville de Grenoble
- « Le bocage est bon pour la santé » par FNE Isère
- « Microbiologie des sols » par la chambre d'agriculture de l'Isère
- L'atlas de la biodiversité communale par GRAINE
- Réchauffement climatique, conséquences pour la biodiversité en 2100 par Météo France
- « Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver » par SERA

ENVIRONNEMENT-SANTÉ
Lettre d'information
AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

"L'environnement est la clé d'une meilleure santé"
Organisation Mondiale de la Santé, 1999

EDITO
Estelle RONDREUX
Directrice régionale adjointe
de l'environnement et de l'aménagement
et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

La lutte pour la sauvegarde de la biodiversité s'est longtemps focalisée sur des alertes internationales relatives à l'état de conservation de certaines espèces animales emblématiques sur des territoires éloignés de nos lieux de vie, alertes souvent renouvelées encore aujourd'hui. La prise de conscience d'un déclin de la biodiversité locale, moins visible mais tout aussi inquiétant, a parallèlement et peu à peu gagné les esprits.

C'est ainsi que nombre d'initiatives locales tendent aujourd'hui à mieux intégrer cet enjeu dans les politiques de développement en cherchant notamment à faire connaître cette biodiversité parfois exceptionnelle qui s'exprime à notre proximité directe. Les atlas de la biodiversité communale en sont un parfait exemple.

C'est à partir de cette connaissance que les législations relatives à la protection des espaces et des espèces ou les orientations de la Loi pour la reconquête de la biodiversité pour une meilleure déclinaison de la séquence « Éviter, Réduire et Compenser » les impacts des projets peuvent trouver leur pleine expression pour un développement plus respectueux de la nature.

En intégrant pleinement cet enjeu dans les politiques de planification, les acteurs locaux détiennent eux aussi un important levier pour participer activement à la réussite de l'immense tâche qui se présente à nous tous dans l'objectif de stopper l'érosion de la Biodiversité.

La sauvegarde de la biodiversité commence à nos portes !

ACTUALITÉS :

- **One Planet Summit** : A l'initiative de la France, le premier One Planet Summit consacré à la biodiversité a rassemblé le 11 janvier une trentaine de décideurs afin d'énoncer des engagements face à la perte de biodiversité.
- **Consultations pour l'élaboration de la stratégie nationale Biodiversité 2030**
Le Gouvernement lance l'élaboration de Biodiversité 2030, la 3^{ème} stratégie nationale pour la biodiversité, qui fixera le cap pour concourir à la préservation des écosystèmes et des espèces, à notre santé et à notre qualité de vie pour les 10 prochaines années. Cette stratégie sera élaborée tout au long de l'année 2021, grâce aux propositions d'action des parties prenantes et des citoyens. Chaque acteur peut faire des propositions qui seront synthétisées dans une contribution régionale en envoyant un message à l'adresse suivante : pn.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr
- **Le Congrès mondial de la nature de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) se tiendra à Marseille du 3 au 11 septembre 2021**
L'UICN et le gouvernement français ont convenu d'organiser le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 en septembre 2021 à Marseille. L'événement initialement prévu pour juin 2020 a été reporté en raison de la pandémie COVID 2019.

• NUMÉRO 7 • MAI 2021

Cette lettre a pour objectif d'aborder périodiquement les thématiques liées à l'environnement et à la santé, à la fois dans la région Auvergne-Rhône-Alpes mais également plus localement, en Isère et dans l'agglomération grenobloise, afin de mettre en avant des initiatives locales dans ce domaine et de partager les retours d'expérience.

La Commission Environnement-Santé : la lettre d'information

- Plan de diffusion : participants à la plénière et aux différentes commissions du SPPPY, collectivités territoriales de l'Isère, participants des Conférences Régionales Santé Environnement.
- Diffusion papier (600 exemplaires) et électronique et mise à disposition sur le site internet du SPPPY.
- Possibilité de demander et diffuser des exemplaires supplémentaires.

Commission Environnement-Santé : les conférences débat

Troisième conférence organisée le 18 octobre 2021 sur la biodiversité et l'approche one health

- > *Arnaud PIEL (Directeur adjoint de l'Office Français de la Biodiversité),*
- > *Hélène SOUBELET (Docteur vétérinaire, Directrice de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité)*
- > *Gilles NAMUR (Adjoint de la ville de Grenoble en charge des Espaces publics, Mobilités, Nature en Ville, Biodiversité et Fraîcheur)*

**Près de 70 participants, au muséum de Grenoble,
retours très positifs.**

Commission environnement santé

Enjeux et Perspectives

- **Réaliser la huitième lettre d'information Environnement Santé dans l'agglomération grenobloise sur le bruit > juin 2022**
- **Organiser une conférence débat automne 2022 sur le bruit et l'intégrer aux actions Grenoble Capitale verte européenne**
- D'une façon générale, faire levier avec les autres initiatives prises à l'échelle du territoire sur ce thème, en étant complémentaire
- Autres suggestions ?

Les études de zone

Avancement des études de zone (Sud grenoblois et pays roussillonnais) : Mathias Pieyre Chef UDI DREAL

Une **étude de zone** permet :

- d'évaluer l'impact cumulé des émissions d'un ensemble d'activités sur l'environnement et la population d'une zone géographique ;
- d'analyser si les usages sont compatibles avec les milieux.

2 études de zones ont été réalisées en Isère, inscrites dans le PRSE2 (Plan Régional Santé Environnement 2)

- **SEG** : Suivi Environnemental Global du Pays Roussillonnais – lancée en juin 2010 – périmètre 13 communes
- **EZSG** : Etude de Zone du Sud Grenoblois – lancée en janvier 2013 – périmètre 18 communes

Les études de zone



Phases 1 à 3 terminées pour les deux études.

Pour l'étude de zone du sud grenoblois, une phase 3 bis expertise INERIS supplémentaire réalisée en 2021

Pas de phase 4 nécessaire

Les études de zone : les conclusions

Le sud grenoblois

Dernier COPIL le 3 septembre 2021, en présence de l'INERIS, avec validation collective des conclusions

Des résultats globalement rassurants sur la qualité de l'environnement dans le sud grenoblois sauf pour les dioxines dans les sols au nord ouest de la plate forme de Pont de Claix et sud est de la plateforme de Jarrie

Des recommandations DREAL ARS graduées selon les secteurs

Transmission des résultats et recommandations aux maires concernés

Un document de synthèse pédagogique et une plaquette de recommandations en cours de finalisation

Finalisation et diffusion de la plaquette de synthèse et des recommandations ; éventuelles réunions publiques à la main des maires".

Les études de zone : les conclusions

Le sud grenoblois



Les études de zone : les conclusions

Le pays roussillonnais

Conclusions de l'IEM présentées en COPIL fin 2020 et en plénière SPPPY début 2021.

Résultats globalement satisfaisants sur la zone mais :

- > prévoir un suivi dans l'air de certains composés spécifiques à la zone (COV, dioxines)
- > 4 zones particulières identifiées pour les sols avec des recommandations spécifiques
- > Quelques anomalies dans un potager et dans des céréales

Réunion de travail en mairie de Salaise sur Sanne début 2021

Demande de compléments à BURGEAP été 2021

Etude à clôturer en 2022, avec document de synthèse et communication adaptée

Echanges et conclusion

- Synthèse par la directrice adjointe de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Mme Ninon LEGE.
- Conclusion par Monsieur le préfet de l'Isère, M. Laurent Prévost.

Merci pour votre attention